

## DOSSIER D'INSCRIPTION SECTION SPORTIVE FOOTBALL « FILIERE ARBITRAGE » Année scolaire 2018/2019

Elèves scolarisés en 2<sup>nde</sup> - 1<sup>ère</sup> et Terminale en 2018/2019.



### Responsables techniques et pédagogiques :

Malik VIVANT (BEES 2<sup>ème</sup> degré de football, DEF, professeur agrégé d'E.P.S.).

Roland VIALLET (Formateur 2<sup>ème</sup> degré en arbitrage, CFF1, Conseiller Technique Départemental en Arbitrage).

### Intervenant au niveau des séances :

Roland VIALLET (Formateur 2<sup>ème</sup> degré en arbitrage, CFF1, Conseiller Technique Départemental en Arbitrage).

### Suivi scolaire et médical :

Malik VIVANT (Professeur coordonnateur) et les professeurs principaux.

Bertrand GARNIER, Laurent GIROUD (kinésithérapeutes).

André MAGHAKIAN (Médecin du sport).

Yann GENEIX (Préparateur physique - Prévention et réathlétisation des blessures).

**Objectifs :** Réussir son parcours scolaire tout en développant des compétences arbitrales (4 créneaux horaires dont 3 séances pratiques et/ou théoriques dans le temps scolaire grâce à des horaires aménagés).

Inauguration du PEFA le 12 février 2014 en présence de :

Alain SARS – DTA adjoint

Richard PION – CTRA



**Malik VIVANT, Directeur technique, Professeur agrégé d'EPS**

**Roland VIALLET, Conseiller Technique Départemental en Arbitrage (06-15-60-01-54)**

**Pôle d'Excellence de Football Amateur du LPO ALGOUD-LAFFEMAS**

37-39 Rue Barthélemy de Laffemas – BP 26 – 26901 VALENCE CEDEX 9 04 75 82 61 30 (tél) – 04 75 56 86 63 (fax)

Site internet : <http://www.pefa.fr> et <http://algoud-laffemas.elycee.rhonealpes.fr>

### Le LPO ALGOUD-LAFFEMAS en quelques mots :

- Le Lycée Polyvalent est dirigé par le proviseur, M. CHISCI assistés par ses deux adjointes (Mme GROUSSET et Mme AOUADI). Un large choix d'option est proposé aux élèves en filière Générale et Technologique qui offrent des formations depuis la Seconde jusqu'au BTS en passant par les Bacs Technologiques (STI et S.T.M.G.) et Généraux (ES, L et S/SVT et S/SI).
- L'internat d'une capacité de 200 élèves peut accueillir les élèves dont le domicile est le plus éloigné de Valence. **Les places étant limitées, l'admission dans notre SSFFA pourra être prononcée sous réserve de place avec une éventuelle liste d'attente.**

### Les atouts du Lycée :

- Des infrastructures sportives de qualité à 5 minutes à pied (Terrain Synthétique de nouvelle génération + terrain gazonné, gymnase, salle de musculation...).
- Un choix d'options large en filière Générale et Technologique.
- Un savoir-faire en matière d'aménagement d'emploi du temps sportif puisque la cité scolaire regroupe plusieurs sections sportives : handball (féminin + masculin), rugby (masculin + arbitres), football (féminin + masculin) et futsal (masculin).

### Les choix possibles au niveau de la scolarité en 2018/2019 :

- **2<sup>nd</sup>e générale** : Enseignement commun identique à tout lycée : **SES** (pour tous).  
+ Enseignements d'exploration (1 au choix de l'élève) : SI-CIT-MPS-PFEG-Littérature et société.
- **1<sup>ère</sup> STI 2D (ITEC\*)**, **1<sup>ère</sup> S (SI)**, **1<sup>ère</sup> S (SVT)**, **1<sup>ère</sup> ES**, **1<sup>ère</sup> L**, **1<sup>ère</sup> STMG**.
- **T<sup>ale</sup> STI 2D (ITEC\*)** - **T<sup>ale</sup> S (SI)** - **T<sup>ale</sup> S (SI)** - **T<sup>ale</sup> ES** - **T<sup>ale</sup> STMG (GRH ou Mercatique)**.

**(\*) Remarque :** L'emploi du temps ne sera garanti que pour les options spécifiées entre parenthèse afin de pouvoir garantir les créneaux d'entraînement aux sportifs.

- **Les parents des élèves ayant été reçus sportivement doivent penser à transmettre une demande de dérogation à l'Inspection Académique de la Drôme via la Direction de leur établissement actuel (le numéro spécifique à la section vous sera transmis par mail). Sans cette formalité administrative, l'admission ne pourra pas être validée.**
- **Après l'examen en commission des dossiers complets (résultats aux tests sportifs plus consultation des bulletins scolaires par la commission de recrutement du lycée), la liste des élèves admissibles sera communiquée au début du mois de juin à l'Inspection d'Académie de la Drôme.**
- **Seul, le Directeur Académique est habilité à valider l'admission définitive d'un élève au PEFA.**

### Les formations qualifiantes dans l'arbitrage :

- **Module obligatoire arbitrage** (participation aux compétitions UNSS en qualité de Jeune Officiel (JO) avec évaluation pratique et théorique en vue de la certification Académique, Nationale voire Internationale).
- **Module optionnel arbitrage** (passage du diplôme d'initiateur en Arbitrage organisé par la LAURA de Football, premier diplôme de formateur permettant de préparer le passage des diplômes Formateur 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> degré en arbitrage).

**Malik VIVANT, Directeur technique, Professeur agrégé d'EPS**

**Roland VIALLET, Conseiller Technique Départemental en Arbitrage (06-15-60-01-54)**

**Pôle d'Excellence de Football Amateur du LPO ALGOUD-LAFFEMAS**

37-39 Rue Barthélemy de Laffemas – BP 26 – 26901 VALENCE CEDEX 9 04 75 82 61 30 (tél) – 04 75 56 86 63 (fax)

Site internet : <http://www.pefa.fr> et <http://algoud-laffemas.elycee.rhonealpes.fr>



Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer des dates et des modalités d'inscription à nos tests d'évaluation pour l'entrée en section sportive football « Filière Arbitrage » du LPO ALGOUD-LAFFEMAS. Ce Pôle d'excellence concerne les élèves de 2<sup>nde</sup>, de 1<sup>ère</sup> et de terminale (**filières ES, L, S option S/SVT, S/SI, STMG « GRH et Mercatique », STI2D « ITEC »**).

**Des tests d'évaluation et de sélection du niveau sportif et théorique des élèves** seront effectués le **jeudi 22 mars (1<sup>er</sup> tour)** et le **mercredi 2 mai 2018 (2<sup>ème</sup> tour)** de 9h00 à 17h30 (stade Synthétique de Briffaut à Valence) pour tous les élèves désireux d'intégrer cette structure mise en place pour la réussite scolaire des arbitres de bon niveau. Nous vous informons aussi que les « **portes ouvertes** » de l'établissement se tiendront le **vendredi 9 mars 2018 de 16h à 20h** et le **samedi 10 mars 2017 de 09h à 12h**.

A cette occasion, nous pourrions répondre à vos questions sur l'aspect scolaire et sportif et vous pourrez visiter nos structures.

L'admission sera prononcée si l'étude des dossiers scolaires (résultats, motivation, comportement) est validée par la commission de recrutement (composée au minimum du proviseur de la cité scolaire ou son adjointe, de plusieurs enseignants de l'équipe pédagogique, du Directeur technique et pédagogique du PEFA et d'un représentant du District Drôme- Ardèche de Football et/ou du staff) et par l'Inspection Académique de la Drôme.

**Date limite du dépôt du dossier de candidature : Samedi 11 mars 2018.**

**Test d'évaluation sportive :** La liste des élèves convoqués sera mise en ligne sur le site internet [www.pefa.fr](http://www.pefa.fr) à partir du **mercredi 21/03/2018.**

**Jeudi 22 mars 2018 de 9h00 à 17h30 (1<sup>er</sup> Tour)**  
**Mercredi 2 mai 2018 de 9h00 à 17h30 (2<sup>ème</sup> Tour)**  
**(Stade Synthétique Briffaut - Route de Malissard - 26000 Valence)**

**Malik VIVANT, Directeur technique, Professeur agrégé d'EPS**

**Roland VIALLET, Conseiller Technique Départemental en Arbitrage (06-15-60-01-54)**

**Pôle d'Excellence de Football Amateur du LPO ALGOUD-LAFFEMAS**

37-39 Rue Barthélemy de Laffemas – BP 26 – 26901 VALENCE CEDEX 9 04 75 82 61 30 (tél) – 04 75 56 86 63 (fax)

Site internet : <http://www.pefa.fr> et <http://algoud-laffemas.elycee.rhonealpes.fr>

### Les objectifs de la section sportive football « Filière arbitrage » :

- **Aménager le rythme** sportif de l'arbitre dans le temps scolaire pour permettre la **réussite de sa scolarité** (objectif de la F.F.F.) tout en bénéficiant des **meilleures conditions sportives en période de formation** (4 séances/semaine).
- Les élèves de la section sportive ont les mêmes heures de cours que les autres classes mais leur emploi du temps est aménagé afin de pouvoir bénéficier d'au moins trois entraînements complémentaires à ceux de leur club.
- Les séquences d'E.P.S. et les entraînements spécifiques de la section sportive sont harmonisés pour garantir une vie scolaire et sportive équilibrée : temps scolaire et entraînements étant terminés au plus tard à 18h00.
- Sur le plan de l'arbitrage, l'objectif est d'améliorer les qualités individuelles de l'élève au **niveau sa condition physique (vitesse, motricité, capacité aérobie), ses connaissances théoriques (rôle de l'arbitre, connaissance des 17 lois du jeu, découverte de la « sphère » football) et ses habilités techniques liées à l'activité (placements, déplacements, gestuelle, relation joueur/arbitre, personnalité au sein d'un contexte sportif).**

### Fonctionnement de la section sportive football « Filière Arbitrage » :

- **Les séances d'entraînement (Lundi 16h-18h, Mardi 11h-12h30 ou 12h-13h10, Mercredi 14h-16h ou 16h-18h dont UNSS, Jeudi 16h-18h)** seront assurées par Roland VIALLET, Conseiller Technique Départemental en Arbitrage, Salarié du District Drôme-Ardèche de Football depuis 1998.
- **Un bulletin sportif semestriel** sera remis aux familles en même temps que le bulletin scolaire.
- **La signature d'une charte d'engagement** à la section sportive par l'arbitre et ses parents (droits et devoirs de l'élève, fonctionnement, participation obligatoire à certaines activités de l'Association Sportive) sera effectuée en début d'année scolaire.
- **Un protocole de suivi médical** a été mis en place avec l'intervention **de deux kinésithérapeutes** une fois par semaine (lundi soir). Un **médecin du sport référent** se charge du suivi des arbitres à son cabinet en cas de blessure et une permanence sur place une fois par semaine devrait être assurée les lundis de 17h à 18h30. Malik VIVANT coordonne le suivi médical et le retour sportif de l'arbitre blessé en relation avec le staff médical et le préparateur physique.
- **Des informations thématiques** : débats et/ou conférences sur le football de haut niveau, le dopage, la nutrition, la violence et le sport pourront avoir lieu ainsi que **des temps forts** comme la visite d'un centre de formation, assister à un match de haut niveau...
- Les élèves de la section sportive « Filière Arbitrage » participeront aux compétitions de Football et Futsal organisées par la FFF (Challenge Jean LEROY) et l'UNSS (filière Excellence pour toutes les sections sportives labellisées) en qualité d'arbitre au sein de **l'Association Sportive** du Lycée (cotisation à verser à la rentrée). Ils participeront à au moins un cross.
- **Un suivi individuel du travail scolaire et du comportement** sera assuré par Malik VIVANT, professeur d'EPS coordonnateur de la section et des heures de suivis scolaires pourront être mis en place avec d'autres enseignants.
- Les élèves sportifs de 2<sup>nde</sup> bénéficient d'un **accompagnement personnalisé** pris en charge par des enseignants les mercredis de 13h à 14h30 ou les vendredis de 16h à 17h50 et les élèves internes de 1<sup>ère</sup> et terminale bénéficient d'une **étude dirigée** de 13h30 à 15h30 les mercredis en plus des études du soir (19h45-20h45).

**Malik VIVANT, Directeur technique, Professeur agrégé d'EPS**

**Roland VIALLET, Conseiller Technique Départemental en Arbitrage (06-15-60-01-54)**

Pôle d'Excellence de Football Amateur du LPO ALGOUD-LAFFEMAS

37-39 Rue Barthélemy de Laffemas – BP 26 – 26901 VALENCE CEDEX 9 04 75 82 61 30 (tél) – 04 75 56 86 63 (fax)

Site internet : <http://www.pefa.fr> et <http://algoud-laffemas.elycee.rhonealpes.fr>

## **TESTS D'ÉVALUATION ET DE SÉLECTION**

La liste des arbitres retenus aux tests d'évaluation et de sélection qui se dérouleront **le jeudi 22 mars 2018 (9h00-17h30) et le mercredi 2 mai 2018 (9h00-17h30)** stade synthétique de Briffaut (Route de Malissard - 26000 VALENCE) sera publiée sur le site internet du PEFA.

### **1. Modalités d'inscription**

Ouvert à tous les élèves susceptibles d'être au lycée en classe de **2<sup>nde</sup> et 1<sup>ère</sup>** (élèves nés en 2003 ou avant : pour ceux qui auraient sauté une classe-2002-2001-2000).

**Le dossier d'inscription est à retourner au LPO ALGOUD-LAFFEMAS au plus tard le samedi 11 mars 2018 à l'attention de Roland VIALLET et Malik VIVANT. Il comprend :**

- **les fiches de candidatures** ci-jointes (pages 7 et 8).
- **les bulletins scolaires** des 2 premiers trimestres de l'année 2017-2018 (possibilité d'envoyer celui du 2<sup>ème</sup> trimestre par mail sur l'adresse mail [pefa.valence@gmail.com](mailto:pefa.valence@gmail.com)) + les 3 bulletins de l'année précédente (2016-2017).
- **Une photocopie de la licence arbitre.**
- **Deux enveloppes timbrées (tarif 20g)** avec l'adresse des responsables légaux.
- **Un chèque de 15 euros** à l'ordre de « ASLTI SS » pour les frais de dossier, le repas de midi et la collation donnée après les tests.

### **2. Les épreuves d'évaluation**

**(Pour information, certaines d'entre-elles peuvent être modifiées selon l'organisation).**

- A. **épreuves théoriques** : - Questionnaire sur les lois du jeu.  
- Test Culture arbitrale et Footballistique.  
- Dissertation.
- B. **épreuves physiques** : - Test VMA.  
- Vitesse : 20m et 40m.  
- Parcours avec manipulation du drapeau de touche.
- C. **épreuves pratiques** : - Observation des arbitres (central et assistant) sur un match.  
- maîtrise technique arbitrale, qualités morales et qualités physiques.

### **3. Admissions et Résultats**

Après l'examen en commission des dossiers complets (résultats aux tests d'évaluation plus consultation des bulletins scolaires), ils seront communiqués au début du mois de juin sur le site internet [www.pefa.fr](http://www.pefa.fr). **L'admission définitive ne sera prononcée qu'après l'affectation par l'Inspection d'Académie de la Drôme.**

**Malik VIVANT, Directeur technique, Professeur agrégé d'EPS**

**Roland VIALLET, Conseiller Technique Départemental en Arbitrage (06-15-60-01-54)**

**Pôle d'Excellence de Football Amateur du LPO ALGOUD-LAFFEMAS**

37-39 Rue Barthélemy de Laffemas – BP 26 – 26901 VALENCE CEDEX 9 04 75 82 61 30 (tél) – 04 75 56 86 63 (fax)

Site internet : <http://www.pefa.fr> et <http://algoud-laffemas.elycee.rhonealpes.fr>

### **Les Textes de référence pris en compte dans le projet**

- Circulaire n° 2011-099 du 29/09/ 2011.
- Circulaire N° 2003-062 du 24/4/2003 sur l'examen médical pour admission en section sportive scolaire.
- Charte académique de participation d'un intervenant extérieur - circulaire académique 16/01/2009.

### **Déroulement prévisionnel des 2 journées de sélection**

**9h00 : accueil des arbitres devant les vestiaires du stade synthétique de BRIFFAUT.**

**9h30-11h30 : tests théoriques et physiques.**

**11h45-12h45 : repas au self du lycée.**

**14h00-17h30 : évaluation en match + bilan et goûter.**

### **Palmarès des élèves de la Section Sportive Football « Filière Arbitrage » depuis sa création**

#### **Année 2012/2013**

**Nicolas NOVELLINO :** Validation niveau « National et International » UNSS en Football et sélectionné pour les championnats du Monde à Bordeaux.

#### **Année 2013/2014**

**Yanis CHAABI :** Validation niveau « National et International » UNSS en Futsal.

**Nicolas NOVELLINO :** Validation niveau « National et International » UNSS en Futsal. Sélectionné pour les championnats du Monde ISF en Sardaigne.

**Yanis CHAABI et Dylan RAHIS :** Validation niveau « National » UNSS en Football.

#### **Année 2014/2015**

**Dylan RAHIS et Quentin TEBESSI :** Validation niveau « National » UNSS en Futsal.

#### **Année 2015/2016**

**Benjamin MOUSTIER :** Validation niveau « International » UNSS en Football et Futsal.

**Quentin TEBESSI :** Validation niveau « International » UNSS en Futsal et sélectionné pour les championnats du Monde ISF en Croatie.

**Dylan RAHIS :** Nommé Jeune Arbitre de la Fédération « J.A.F. »

#### **Année 2016/2017**

**Benjamin MOUSTIER :** Participation aux championnats du Monde ISF à Prague.

**Emmanuel SEVA :** Validation niveau « National » UNSS en Futsal.

**Malik VIVANT, Directeur technique, Professeur agrégé d'EPS**

**Roland VIALLET, Conseiller Technique Départemental en Arbitrage (06-15-60-01-54)**

**Pôle d'Excellence de Football Amateur du LPO ALGOUD-LAFFEMAS**

37-39 Rue Barthélemy de Laffemas – BP 26 – 26901 VALENCE CEDEX 9 04 75 82 61 30 (tél) – 04 75 56 86 63 (fax)

Site internet : <http://www.pefa.fr> et <http://algoud-laffemas.elycee.rhonealpes.fr>



**FICHE DE CANDIDATURE SECTION SPORTIVE FOOTBALL « FILIERE ARBITRAGE »  
RENSEIGNEMENTS POUR LA SCOLARITE**

NOM .....

Prénom .....

Date et lieu de naissance ..... /..... /..... à .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Téléphone ..... / ..... / ..... / ..... / ..... et/ou ..... / ..... / ..... / ..... / .....

Mail .....@.....

**Besoin internat** :        oui                    non        (entourer la bonne mention)

**Tarifs à titre indicatif (1332 euros/an pour un forfait de 4 nuits ou 1620 euros/an pour un forfait de 5 nuits dont dimanche soir après 20h00) en 2016. Paiement par trimestre.**

**Etablissement scolaire fréquenté en 2017/2018** ..... Classe .....

**Code INE** ..... (A demander au secrétariat de votre établissement).

LV A : Anglais                    LV B : Espagnol – Italien – Allemand\*

**Classe souhaitée en 2018-2019** : (entourer votre choix)\*

2<sup>nde</sup> Générale : Enseignements communs identique à tout lycée : **SES** (pour tous).

+ Enseignements d'exploration : SI - CIT - MPS – PFEQ – Littérature et société (1 au choix de l'élève).

1<sup>ère</sup> :                    1<sup>ère</sup> STI 2D (ITEC\*) - 1<sup>ère</sup> S (SI) - 1<sup>ère</sup> S (SVT) - 1<sup>ère</sup> ES – 1<sup>ère</sup> L - 1<sup>ère</sup> STMG

T<sup>ale</sup> :                    T<sup>ale</sup> STI 2D (ITEC\*) - T<sup>ale</sup> S (SI) - T<sup>ale</sup> S (SVT) - T<sup>ale</sup> ES - T<sup>ale</sup> STMG (GRH ou Mercatique)

*\*Remarque : L'emploi du temps ne sera garanti que sur les options spécifiées entre parenthèse afin de faire bénéficier des créneaux d'entraînement aux sportifs.*

Classe(s) redoublée(s) : .....

Projet(s) d'orientation (à la fin de la 2<sup>nde</sup> et après la terminale) : .....

Projets professionnels : .....

**Ne pas oublier de joindre à cette fiche de renseignements, les bulletins scolaires des 2 premiers trimestres 2017-2018 + les 3 de l'année 2016-2017.**

**Malik VIVANT, Directeur technique, Professeur agrégé d'EPS**

**Roland VIALLET, Conseiller Technique Départemental en Arbitrage (06-15-60-01-54)**

Pôle d'Excellence de Football Amateur du LPO ALGOUD-LAFFEMAS

37-39 Rue Barthélemy de Laffemas – BP 26 – 26901 VALENCE CEDEX 9      04 75 82 61 30 (tél) – 04 75 56 86 63 (fax)

Site internet : <http://www.pefa.fr> et <http://algoud-laffemas.elycee.rhonealpes.fr>

**FICHE DE CANDIDATURE SECTION SPORTIVE FOOTBALL « FILIERE ARBITRAGE »  
RENSEIGNEMENTS SPORTIFS**

Nom : ..... Prénom : ..... Né le .... / ..... / .....  
 District d'appartenance en 2017-2018 : .....  
 Club représenté en 2017-2018 (nom + ville).....  
 Nombre d'entraînement par semaine.....

Photo  
Récente  
Obligatoire

**Niveau de pratique** : Inscrire la catégorie (U15/U17/U19) + préciser le niveau d'arbitrage lors des 3 dernières saisons (rayer les mentions inutiles).

Saison	Catégorie	Départemental	Régional	National
2017-2018		1 <sup>ère</sup> div – Promotion Exc Excellence - Elite	Ligue Promotion Ligue Honneur	U15 Elite – U17 Nat
2016-2017		1 <sup>ère</sup> div – Promotion Exc Excellence - Elite	Ligue Promotion Ligue Honneur	U15 Elite – U17 Nat
2015-2016		1 <sup>ère</sup> div – Promotion Exc Excellence - Elite	Ligue Promotion Ligue Honneur	U15 Elite – U17 Nat

**AVIS DE LA COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE SUR LE CANDIDAT  
(sauf pour les arbitres du District Drôme-Ardèche de Football)**

**(Valeur technique, athlétique, mentale, assiduité...)**

Nom du Président de la CDA : ..... Signature :  
 N° téléphone : ..... Date : ...../...../.....

Je soussigné(e) Mme, M. ....

→ Autorise mon fils ..... à se présenter aux tests de sélection pour l'entrée en section sportive football « Filière arbitrage » du LPO ALGOUD-LAFFEMAS le **jeudi 22 mars 2018 (1<sup>er</sup> tour) et mercredi 2 mai 2018 (2<sup>ème</sup> tour) de 09h00 à 17h30 au stade Synthétique de Briffaut (Route de Malissard - 26000 Valence).**

→ Reconnais avoir pris connaissance du mode de fonctionnement de cette section sportive football « Filière arbitrage ».

→ Et souhaite qu'en cas de succès, il poursuive sa scolarité au sein du LPO ALGOUD-LAFFEMAS.

A ..... le ..... Signature des parents :

**Malik VIVANT, Directeur technique, Professeur agrégé d'EPS**

**Roland VIALLET, Conseiller Technique Départemental en Arbitrage (06-15-60-01-54)**

Pôle d'Excellence de Football Amateur du LPO ALGOUD-LAFFEMAS

37-39 Rue Barthélemy de Laffemas – BP 26 – 26901 VALENCE CEDEX 9 04 75 82 61 30 (tél) – 04 75 56 86 63 (fax)

Site internet : <http://www.pefa.fr> et <http://algoud-laffemas.elycee.rhonealpes.fr>